

Rennes, le 22 janvier 2019

Madame, Monsieur,

La Foire internationale de Rennes se déroulera du **23 au 31 mars 2019**. Le concours départemental d'élevage aura lieu les trois derniers jours de la manifestation, à savoir les **Vendredi 29, Samedi 30 et Dimanche 31 mars**. L'arrivée des animaux est prévue le **Judi 28 mars** entre **10h00 et 19h00**. Cette année, nous accueillerons **le Concours Régional de la race Prim'Holstein**.

Ces Journées de l'Élevage rassembleront plus de 450 animaux. Elles sont organisées par la Confédération des Éleveurs d'Ille-et-Vilaine qui, sous l'égide de la Chambre d'agriculture, réunit l'ensemble des syndicats de race. Elle bénéficie de l'appui technique et financier de la Chambre d'agriculture, du Parc-Expo, du Conseil Départemental, des organismes d'élevage (EILYPS, GDS Bretagne, EVOLUTION) et des organismes économiques.

Nouveau

Attention, cette année l'inscription se fera en ligne sur le site : www.logiconcours.com
Nous vous adressons ci-joint une note d'explication. Vous pourrez consulter en ligne les différents règlements. Vous pourrez également recevoir des informations de la part de l'organisateur par mail ou par SMS. La date limite d'inscription est fixée au **11 février 2019 inclus**.

En ce qui concerne le règlement sanitaire, cette année, il est demandé comme pour le SPACE une analyse individuelle de recherche IBR. A partir du 04/03/2019, l'éleveur recevra de son GDS, des éléments d'information sur les analyses à réaliser, animal par animal. Après réception des résultats d'analyses par le GDS, l'éleveur recevra son certificat signé de son GDS et de sa DD(CS)PP.

Obligatoire

Afin de responsabiliser les éleveurs exposants et éviter les désistements de « dernière minute », le Conseil d'administration a fixé des droits d'inscription à hauteur de **20 € par animal titulaire inscrit**. A partir du 15 février, vous recevrez une facture des droits d'inscription que vous devrez régler pour valider votre inscription. Ces droits seront remboursés pour tous les animaux présents et pour ceux dont l'absence aura été justifiée. **Les badges et macarons parking seront envoyés aux éleveurs qui auront réglé la facture des droits d'inscription.**

J'espère que vous participerez au succès de ce concours et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président de la Confédération
des Éleveurs d'Ille-et-Vilaine
Jean Yves RISSEL



Rue Maurice Le Lannou – CS 14226
35042 Rennes cedex
Tél. 02.23.48.26.80
Fax. 02.23.48.26.81

secretariatdesconcours@ille-et-vilaine.chambagri.fr

www.confederationdeseleveurs35.fr

PS : En cas de problème, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat des concours au 02 23 48 26 85 ou 02 23 48 26 84.